

## Compte rendu de la séance du 30 janvier 2019

Date de la convocation : 28 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf et le trente janvier à 18 heures 00, le conseil municipal de la commune de L'Estréchure s'est réuni en séance extraordinaire à la mairie, sous la Présidence de Madame Bernadette MACQUART, Maire.

Etaient présents: Michel DUSSARGUES, Hélène HILAIRE, Maurice HILAIRE, Bernadette MACQUART, Pierre PRADILLE, Guy TOUREILLE

Procurations: Christophe BERNARD à Pierre PRADILLE

Absents excusés: Françoise DEL BUCCHIA

Secrétaire(s) de la séance: Guy TOUREILLE

Ordre du jour:

- Amendes de police 2019
- DETR 2019
- Questions diverses

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal qui est approuvé à l'unanimité.

1/ Amendes de police 2019 (DE\_001\_2019)

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir la réfection des murs de soutènement ainsi qu'un élargissement de la voie communale dite de Rieumal, entre la Rivière Basse et La Pommière.

En effet, les riverains ont fait part à Madame Le Maire de la dangerosité à chacun de leur passage.

Madame le Maire présente au conseil municipal deux devis et explique que dans le cadre des amendes de police, la commune pourrait obtenir des subventions.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de déposer un dossier de subventions.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subventions et à signer tout document s'y afférent.

2/ DETR 2019 (DE\_002\_2019)

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible d'obtenir des subventions dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), pour la réhabilitation des réseaux de collecte des eaux usées.

Pour rappel, le montant des travaux s'élève à la somme de 675 000 € HT, soit 810 000 € TTC.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à déposer un dossier DETR et à signer tout document s'y afférent.

3/ Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 19h00.

<p>Christophe BERNARD <i>procurator à Pierre PRADILLE</i></p> 	<p>Françoise DEL BUCCHIA</p> <p>PO'</p> 	<p>Michel DUSSARGUES</p> 
<p>Hélène HILAIRE</p> 	<p>Maurice HILAIRE</p> 	<p>Bernadette MACQUART</p> 
<p>Pierre PRADILLE</p> 	<p>Guy TOUREILLE</p> 	